VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence double à deux étages, 1734 et 1738 rue Calliop, entre les rues Carondelet et Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois, 1742 et 1746 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahy—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907 de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Baronne, Clio et Carondelet, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Celui le plus près de la rue Carondelet, mesurant 43 pieds de face à la rue Calliope, par 96 pieds de profondeur, les améliorations sur ledit lot sont désignées par les Nos 1734 1738 rue Calliope et comprenant une résidence double à deux étages. Le deuxième de cela est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte pardevant J. L. Lare chemotaire date le 16 octobre 1869 mesurant 23 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et les améliorations sont désignées par le No 1740, rue Calliope et comprenant une résidence simple à deux étages le lot le plus près de la rue Baronne mesurant 32 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par les Nos 1742 et 1746 rue Calliope et comprenant un double cottage en bois.

La propriété ci-dessus désigné est bien situé à une petite distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine Marais, St Philippe et Trémé et désigné par la lettre C, sur un plan par Arthur de Armas, géomètre-voyer de ville le 17 septembre 1861 et annexé à un acte pardevant Chas L. Sonnet notaire le 26 octobre 1861 et mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine, même mesure sur la ligne du fond, par profondeur de 124 pieds 1 pouce et 2 pouces sur le côté le plus près de la rue Marais et 124 pieds 6 lignes sur la ligne du côté opposé, les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages en bois, désignée par le No 1325 rue Dumaine.

Conditions — Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gardley aux frais des acquéreurs.

M. M. Rice et Montgomery, avocats.

26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple.

1411 avenue des Champs-Elysées entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Joseph Perpere.

No 81,405—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 22 janvier 1907, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme la moitié divisée d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, étant le lot No 15 de l'Ilet No 2204 sur un plan original fait par l'ingénieur de ville le 4 mai 1831, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Villeré, laquelle moitié dudit lot 15 mesurant 20 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur, borné au dessus par le lot 16 au dessous par le lot 14 et dans le fond par le lot 19, étant la moitié dudit lot origina. 15 le plus près de la rue Villeré les améliorations sont désignées par le No 1411 avenue Champs Elysées et comprenant un joli cottage simple contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets des acquéreur payables respectivement en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication moyennant paiement, l'acquéreur devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dite billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur contenant les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès de transfert de l'assurance, etc.

A. D. Danziger, avocat.

24 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Site pour Bâtir,

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Général Taylor,

[Ilet avenue St Charles et rue Peniston.]

72 par 117 pieds.

La Bâtisse en Bois à Deux Etages,

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Peniston,

[Ilet avenue St Charles et rue Général Taylor.]

81 par 119 pieds.

Un Lot pour Bâtir,

Rue Bourbon,

[Ilet rues Dorgenois, St Antoine et Law.]

L'Elégante Résidence en Briques à Trois Etages

835 rue Baronne, entre la rue Julie et l'avenue Howard.

Charles Hernsheim et als vs Frank I Hernsheim.

No 61,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1906, et signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville désignés par les lettres C et D, dans l'Ilet No 420, borné par les rues Carondelet, Général Taylor, Peniston et l'avenue St Charles. Le lot C mesurant 72 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et faisant face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure desdites deux rues et le lot D mesurant 81 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Caronde et sur une profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à à la rue Peniston de 119 pieds 2 pouces 7 lignes, formant l'encoignure desdites deux rues. Sur le lot D est une bâtisse à deux étages bien construite, laquel e pourrait être facilement arrangée comme une résidence moderne. Chaque lot sera vendu séparément.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 7, de l'Ilet 1374 borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrate), Bourbon (autrefois Bagatelle), St Antoine et Law, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades (avenue Howard (autrefois rue Delord), et Julie, et désigné par le No 80 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer daté le 15 avril 1876, lequel lot mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne par une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 2 pouces s'étendant sur une allée dans le fond, pour l'usage dudit lot et d'autres. Les améliorations sont désignées par le No 835 rue Baronne et comprenant une résidence en briques bien construite à trois étages, vendue suiette au bail ci-dessous expirant le 30 septembre 1907 au taux de $55 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en deux billets des dits acquéreurs payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

Alfred D. Danziger, Meyer S. Dreifus, avocats.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE PAIRE DE STATUES EN BRONZE

Par Graux Marly Frères, Bronziers, 8 rue du Parc Royal, Paris

Coût original $1,500, maintenant en exhibition au magasin de "Bijouterie de Frantz" 142 rue Carondelet. Aussi un Buste en marbre, un Syché, 2 Piédestaux et un Lit de repos.

Succession de Dorcas H. Marshall, Vve de James Fahy—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur, Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 13 février 1907, à 11.30 heures a. m., sur les lieux connus comme la German Insurance Building, 630 rue Common, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 3 10 a date

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Résidences Simples.

Nos 3329 et 3333 rue Fern, entre les rues Olive et Fourchey.

Succession d'Amanda Jacobs.

No 80,915—Cour Civile de District — Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern encanteur—JEUDI, le 7 février 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet No 502, bornés par les rues Fourchey, Quinzième, maintenant Olive, Bernadotte et Fern désignés comme lots Nos 3 et 4, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Fern par 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan de C. Lucas Lewis, géomètre de ville, daté le 3 mars 1893 et annexé à un acte de vente par Lloyd Posey à L. Fletcher, passé pardevant Frederick Delue, notaire le 17 juillet 1893.

Les améliorations comprenant deux résidences simples en bois contenant chacune trois chambres citernes etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire dix pour cent de dépôt comptant et payer pour l'acte de vente pardevant John F. A. Heber, notaire.

E. T. Florance, avocat.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation.

Succession vacante de William Schmidt.

No 80 989—Cour Civile District—Div C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir

Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'Ilet No 37 du Faubourg Clouet, borné par les rues Clouet, Josephine Feliciana et Soildelle; enregistrées dans le Livre du Bureau des Transferts 21, folio 44.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel DeLabarre.—No 80,991 Cour Civile de District Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI le 7 mars 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'Ilet No 38 dans le Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Verin, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 19, folio 368.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

E. M. Heimer vs Heimer Manf'g Company Ltd.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.—No 79 249.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour rendu le 17 janvier 1907 et signé le 25 janvier 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les effets appartenant à la corporation ci-dessus, située dans la paroisse Pointe Coupée, dans cet Etat, consistant en moulin à douves, machines et bouilloires, et toutes les installations qui s'y trouvent, ensemble avec le bail et droit d'occupation sur lequel ledit est situé, avec toutes les scies, alusteurs et autres machines et autres dépendances. Le four à vapeur et toutes les dépendances wagons, harnais, outils et autres applications, maintenant situé dans ou près du moulin de ladite corporation, à Fordoche, paroisse Pointe Coupée.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à notre bureau.

Conditions—Comptant, sans limite.

STROUDBACK & STERN,

Encanteurs, bureau No 322 rue Baronne.

MM. Stafford, Lambert et Robinson, avocats pour le receveur.

Colonial Bank and Trust Co., receveur.

27 jan—27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT.

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80,839—Cour Civile de District — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 24 janvier 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine) Cadiz Chestnut et Jéna, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MRS LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al., No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'Ilet No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant l'Ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque côté à dites rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'Ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Hickory avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No 174, borné par les rues Jeannette, Général Ogden, Eagle et Poplar désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'Ilet 207, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, dès gnés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonida, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 173 borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10; lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette.

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 175, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden désignés par les Nos 11 et 12, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeannette, cottage double deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'aucune autre section de cette ville, maintenant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Howell Carter, Jr. Arthur J. Peters, avocats.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Georgiana Pohlmann et als vs les mineurs Meyer.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.

Nos 1806-08 rue Dryades.

A l'Encan, Bourse des Propriétés Foncières d'Encan.

Mercredi, le 20 Février 1907, A MIDI.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 61,182, signé le 11 janvier 1907, intitulée Mme Georgiana Pohlmann et als versus les mineurs Meyer, et adressé à Eiseman & Lazarus Encanteurs, nous offrirons de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, MERCREDI, le 20 février 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Baronne (autrefois Bacchus), St André et Félicité, désigné comme lot No 8 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, le 19me jour de mars 1855, et déposé en l'étude de P. E. Théard, comme plan No 12 de son livre de plans, et mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds six (6) lignes de face à la rue Dryades, quatre vingt huit pieds et neuf pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7, et quatre vingt seize pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9.

Les améliorations sur cette propriété comprenant un magasin et résidence double, maintenant louer à bail pour affaire commerciale, dans la partie centrale et florissante de la rue Dryades.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1906 et de payer pour l'acte de vente, pardevant Valentine J. Stentz, notaire, et déposer 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication avec Eiseman & Lazarus, encanteurs.

E. W. Richoux, avocat.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

DE—

JEAN BAPTISTE CHALAIRE

No 81,403—Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété foncière ci-après décrite pour effectuer un partage, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, en mon Bureau et Bourse, No 289 rue Bourbon, en cette ville, à savoir—

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 915, bornés par les rues Marigny, Mandeville, Frieur et Johnson désignés comme lots B, C, E, F, G et le lot du fond D, sur un devis annexé à l'inventaire pris par A. J. Villeré, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit:

Les lots B et C chacun 30 pieds à la rue Prieur par 160 de profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32' de face à la rue Marigny par 111' 2" 7''' de profondeur et le fond du dit lot D, 71' 2" 7''' de face à la rue Prieur par 32' de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs payables un an après date, portant intérêt à 7 0/0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Actes de vente pardevant A. J. Villé, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyer le plan à la Bourse

AUG. HUARD, Encanteur,

289 rue Bourbon.

A. J. Villeré, avocat.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 27

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—Tm

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple,

1226 RUE PIETE.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne.

MERCREDI, 20 FEVRIER 1907 A MIDI.

Frederick Auderer et Als vs Les enfants mineurs de John et George Auderer.

No 80,280—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. C.

PAR HUFFT BROTHERS, Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 20 février 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vendu et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1907, et signé le 14 janvier 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 480, borné par les rues Piété, Marais, Désiré et Urquhart, désigné par le No 8, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Piété par cent dix huit pieds de profondeur, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle propriété a été acquise par Mme C. Schmidt, femme de George Auderer, par acte pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire, le 19me jour d'avril 1884, enregistré dans le bureau des transferts, livre 118, folio 497.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1907 et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Francois D. Charbonnet, notaire.

Louis H. Burns, avocat pour les demandeurs.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

2616 rue Quatrième, entre les rues Magnolia et Robertson.

Deux lots de choix pour construire rue Delachaise, entre les rues Liberté et Franklin.

John N. Comfort et al vs Eugene Comfort et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 80,851.

IL sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, MARDI, le 19 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1907, et signé le 14 janvier 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances ci-dessus y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, Magnolia, Locust (autref le Soleil et Washington, lequel lot est désigné par le numéro Dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant M. Gernon, ancien notaire, le 31 août 1860, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt neuf (129) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet, vieux No 34, maintenant l'Ilet No 553, borné par les rues Delachaise, St David, Liberté (autrefois St André) et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 17 et 18 contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés sur le côté vers la rue Liberté par les lots 13, 14, 15 et 16 et sur l'autre côté par les lots Nos 19, 20, 21 et 22 et dans le fond par les portions des lots Nos 23 et 12.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la part ou de crédit s'il y en a, devant être démontrée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après leur date, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, garantis en leur paiement par lien de vendeur et privilège. Le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, taxes de 1907 devant être payées par les acquéreurs. L'acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

JAS A. BRENNAN, Encanteur

Andrew H. Wilson, Fred. C. Marx, avocats.

16 jan—16 17 20 27—fév 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

No 80 885, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Marcel Bernard vs George Pizero et al.

Cottage Désirable, 1816 rue Allen.

PAR W. R. METZLER Encanteur Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Div. D. et à moi adressé, je vendrai

JEUDI, le 7 Février, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ses droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouveau St Bernard (autrefois St Bernard), Roman (autrefois Solidelle), Prieur (autrefois Joséphine) et Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq sur un plan daté le 7 avril 1854, déposé en l'étude de Paul E. Larache, ancien notaire en cette ville comme plan No 29 du livre des plans marqué L, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant 30' 10" 7''' de face à la rue Nouveau St Bernard (maintenant Allen) 33' 8" 1''' de largeur dans le fond, par 133' 4" 8''' de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 4 et 133' 2" 5''' de profondeur sur le côté opposé.

Etant la même propriété acquise par Marcel Bernard de Marguerite Pizero et al, par acte passé pardevant John G. Eustis, notaire, le 29me jour de mai 1905, et enregistrée dans le livre des transferts 292 folio 576.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication, payer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire.

L. P. Bryant, avocat.

W. R. METZLER, encanteur.

6 jan—6 13 27—fév 3 5 7

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

In re. Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonine et als.

No 73,053—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 2 juin 1905, et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Trémé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursuline, désigné comme lot No 8 sur le plan de J. Pilié, voyer, à la date du 15 décembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant H. Pedesclaux, ancien notaire, à la date de février 1833 et mesurant en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Trémé, par 94 pieds de profondeur sur un côté et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté, et 43 pieds 3 pouces dans le fond.

Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages en briques, connue comme Nos 1124 et 1126 N. Liberté (autrefois Trémé) chaque côté contenant environ 9 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, vestibules, etc.

Termes et Conditions—Comptant; l'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du montant de son